



Liste d'attente

Manuel de création de demande

2026



Création du compte utilisateur

1. Lors de la première utilisation, il est possible de créer un compte d'utilisateur.
2. Le mot de passe doit être constitué de 8 à 30 caractères avec au minimum une minuscule, une majuscule et un chiffre.
3. Vous devez valider l'acceptation de la politique de confidentialité avant de pouvoir finaliser l'inscription.

Inscription

4. Lorsqu'un compte a déjà été créé par le passé, il est possible de se connecter directement par le biais du bouton approprié.

Connexion



Un seul compte d'utilisateur est nécessaire pour le ménage. Il est en effet possible d'inscrire plusieurs enfants sous le même nom d'utilisateur.

Création des enfants

1. Sous la rubrique « Mes enfants », créer un nouvel enfant en cliquant sur le bouton « ajouter un enfant ».

ACCUEIL | MES ENFANTS | MES DEMANDES

AJOUTER UN ENFANT →

2. Entrer la date de naissance ou le terme.

Date de naissance ou terme ?

Date de naissance ou terme *



Les démarches pour l'accueil d'un enfant ne sont possibles que lorsque ce dernier est né. Vous devrez alors vous assurer de maintenir votre demande à jour et adapter les données personnelles de l'enfant le moment venu.

Création des enfants

3. Compléter les données de l'enfant.

Donnée de l'enfant

Sexe * Inconnu Féminin Masculin

Prénom * Nom *

Adresse *

Rue * N° de Rue

NPA * Ville *

L'adresse de l'enfant doit correspondre à son adresse légale (adresse principale).

Les champs grisés reprennent les données de l'adresse sur la base du catalogue d'adresse google. Il doit comprendre un nom et numéro de rue. Une fois l'adresse tapée, sélectionner l'adresse correspondante dans la liste du catalogue pour qu'elle soit automatiquement reprise dans les champs grisés.




Création des enfants

4. Indiquer le nombre d'adultes composant le ménage dans lequel l'enfant est domicilié:

Renseignements adultes composant le ménage (domicile de l'enfant)

Situation familiale *

Sélectionner

A green triangle with a white exclamation mark inside, used as a warning icon.

Choisir le nombre d'adultes (hors enfants majeurs) composant le ménage dans lequel l'enfant est domicilié (maximum 2). Toute déclaration erronée ne sera pas prise en considération.

Les familles d'accueil doivent choisir « Familles d'accueil ». Le champ « Autres » est réservé pour les institutions officielles du type DGEJ.



Création des enfants

4. Compléter les données demandées.

- Pour chaque adulte, mentionner le lien avec l'enfant. Et indiquer si la personne est une personne de contact pour l'EFAJE. Dans le cas de famille recomposée, il est possible que la personne de contact ne soit pas le parent direct de l'enfant.
- Mentionner si le parent a l'autorité parentale. En l'absence d'autorité parentale au sein du ménage avec l'enfant (par exemple dans le cas d'un placement DGEJ), indiquer un adulte ayant l'autorité parentale.
- Mentionner toute information (emploi, chômage, etc) selon la situation effective au moment de la demande. Dans le cas d'une nouvelle demande de placement, il est important de s'assurer que l'ensemble des données entrées jusqu'alors restent actuelles.

5. Soumettre l'enregistrement de votre enfant.

Envoyer



Création d'une demande d'accueil

1. Une fois l'enfant créé, vous devez effectuer la création d'une demande de placement. Il existe deux solutions:

Directement après la création de l'enfant



Félicitations,

Armance a été créé/mis à jour avec succès.

← REVENIR À LA PAGE DES ENFANTS

OU

CRÉER UNE DEMANDE D'ACCUEIL POUR ARMANCE →

Depuis la page des enfants

ACCUEIL | MES ENFANTS | MES DEMANDES

Date de l'enregistrement : 17 décembre 2024

Armance Martin

Anniversaire : 24/12/2022

Numéro EFAJE de l'enfant : **8915**

VOIR ET MODIFIER

CRÉER UNE DEMANDE



Création d'une demande d'accueil

2. Une notification (pop-up) vous demande de valider si les données de l'enfant sont toujours à jour.



Données de l'enfant à jour ?

Êtes-vous sûrs que les données de l'enfant sont à jour ?

< NON

OUI ✓

Les démarches d'accueil d'un enfant ne sont possibles que lorsque ce dernier est né. Vous devrez alors vous assurer de maintenir votre demande à jour et adapter les données personnelles de l'enfant le moment venu.

Maintenir à jour les données de l'enfant concerne également la composition du ménage dans lequel l'enfant vit, votre statut professionnel (chômage, taux d'activité, etc) ainsi que tout élément pertinent.


La soumission de données erronées peut amener à un refus de placement. Il est de votre responsabilité de vous assurer que ces données sont maintenues régulièrement à jour, même si les démarches de placement n'ont pas débuté.






Création d'une demande d'accueil

2. Répondez aux questions relatives à votre enfant et renseignez la date de début d'accueil souhaitée.



L'inscription d'un enfant n'est possible qu'à partir d'une année avant le début de l'accueil souhaité. Toute demande d'accueil pour une date ultérieure n'est pas possible. La mention d'une date d'accueil fictive en prévision d'une modification ultérieure entraînera une annulation de la demande. Une nouvelle inscription devra être effectuée, et l'enfant retrouvera une nouvelle date d'inscription.

3. Suivant l'âge de votre enfant le placement se fait en accueil préscolaire (accueil en milieu familial ou en garderie) ou en accueil parascolaire (accueil en milieu familial ou en UAPE).
4. Choisissez le type d'accueil que vous souhaitez selon vos préférences. Un second choix amène plus de flexibilité pour l'EFAJE pour trouver un placement pour votre enfant. Mais le second choix reste optionnel.



Le traitement par la structure indiquée en second choix ne sera réalisé qu'une fois l'analyse réalisée par la première structure.



Création d'une demande d'accueil

Les pages suivantes détaillent certaines spécificités selon que vous souhaitez un accueil en milieu familial en garderie ou en UAPE. Nous vous invitons à bien lire ces pages.

A la fin du processus, soumettre la demande d'accueil.

Envoyer

Au moment où l'écran affiche « félicitations », le processus est terminé et la demande d'accueil a bien été reçue.



Spécificité accueil en milieu familial

- Choisissez dans la liste déroulante les communes qui ont votre intérêt.

Accueil en milieu familial ?

Communes de placement envisageables *

Sélectionner

H 1037 Etaglières

1038 Bercher

1040 Echallens

1040 Saint-Barthélemy

1040 Villars-le-Terroir

1041 Bottens

- Si vous avez plusieurs communes de choix, vous pouvez les sélectionner les unes après les autres.
- Lorsque vous sélectionnez un accueil le matin, une question supplémentaire est posée, à savoir si l'accueil doit débuter avant 7h. Choisir la réponse appropriée. Une question supplémentaire est posée si l'accueil est demandé pour l'après-midi, à savoir si l'accueil doit se terminer après 17h30. Choisir également la réponse appropriée.

Spécificité accueil en garderie

- Choisissez dans la liste déroulante la structure de votre préférence. La présentation des structures est disponible sous efaje.ch.

Accueil en garderie

Structure d'accueil souhaitée (choix préférentiel) *

Sélectionner

H

- Garderie Arc-en-ciel
- Garderie de Budron
- Garderie de l'Etang
- Garderie des Ateliers
- Garderie des Fontaines
- Garderie L'Hirondelle

Garderie Arc-en-ciel (Cugy)

Garderie de Budron (Le Mont-sur-Lausanne)

Garderie de l'Etang (Etagnières)

Garderie des Ateliers (Le Mont-sur-Lausanne)

Garderie du Château (Echallens) – ouverture prévue été 2026

Garderie des Fontaines (Villars-Tiercelin)

Garderie L'Hirondelle (Bercher)

Garderie Perlimpinpin (Bettens)

Garderie Rêv'eil matin (Echallens)



Un minimum de 3 demi-journées est obligatoire. Nous vous renvoyons également au règlement administratif et aux critères de priorités d'accès à l'offre disponibles sur notre site internet.

Spécificité accueil en UAPE


- Choisissez dans la liste déroulante l'établissement scolaire correspondant à votre localité ou de la localité au moment du début du placement.


Accueil en UAPE

Etablissement scolaire *

Etablissement primaire d'Echallens Emile Gardaz




- 
- A blue circular icon containing a white lowercase letter 'i', representing an information or note.
- **Etablissement primaire de Bercher – Plateau du Jorat** : Bercher, Bioley-Magnoux, Boulens, Donneloye, Fey, Jorat-Menthue, Montanaire, Ogens, Oppens, Orzens, Pailly, Rueyres
 - **Etablissement primaire d'Echallens – Emile Gardaz** : Assens, Bettens, Bioley-Orjulaz, Echallens, Etagnières, Goumoëns, Oulens-sous-Echallens, Saint-Barthélemy (VD)
 - **Etablissement primaire de Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet** : Bottens, Essertines-sur-Yverdon, Jorat-Menthue, Montilliez, Penthéraz, Poliez-Pittet, Villars-le-Terroir, Vuarrens
 - **Etablissement primaire de Cugy et environs** : Bretigny-sur-Morrens, Cugy (VD), Froideville, Morrens (VD)
 - **Etablissement primaire du Mont-sur-Lausanne** : Le Mont-sur-Lausanne

A green triangular icon containing a white exclamation mark, representing a warning or important note.

L'EFAJE essaie au maximum d'assurer une continuité de placement au fur et à mesure des années de scolarité de votre enfant (même UAPE et même fréquentation). Il est dès lors important de préciser l'année scolaire au moment du début de placement souhaité et non de la demande.

Les périodes « matin » et « après-midi » correspondent aux périodes d'école. Elles ne doivent pas être sélectionnées, hormis pour les jours sans école (généralement les 1P et 2P). Nous vous renvoyons également au règlement administratif et aux critères de priorités d'accès à l'offre disponibles sur notre site internet.

Maintenir la demande à jour

A green triangle with a white exclamation mark inside, indicating a warning or important note.

La demande d'accueil ne garanti pas l'obtention d'une place. Une demande d'inscription a une validité limitée à 3 mois. Si votre demande n'est pas renouvelée dans ce délai, elle sera automatiquement supprimée de la liste d'attente et une nouvelle inscription devra être réalisée.

Des messages automatiques seront envoyés pour vous encourager à renouveler la demande. La réactualisation reste néanmoins de votre responsabilité.

A dark blue circle with a white lowercase letter 'i' inside, indicating an information or tip section.

Vous pouvez visualiser et modifier une demande, la renouveler ou la supprimer directement depuis le portail de la liste d'attente.

Date de la demande : 25 octobre 2024

[8076] Demande pour Bébé À naître

Numéro EFAJE de la demande : **8076**

SUPPRIMER

VOIR ET MODIFIER

RENOUVELER

Il est de votre responsabilité de vous assurer que les données (données enfant + besoins d'accueil) sont maintenues à jour. Lorsque les démarches pour l'accueil sont débutées, il n'est plus nécessaire de renouveler la demande.

Lorsque votre demande est en cours de traitement par notre association, vous n'aurez plus la possibilité de modifier votre demande. L'échéance liée au renouvellement est également suspendue (le bouton « renouveler » disparaît alors).



Des questions?

Vous rencontrez des problèmes lors de l'inscription de votre enfant?

N'hésitez pas à nous contacter directement:

021 886 05 00

ou info@efaje.ch

Vous avez des questions spécifiques après avoir inscrit votre enfant?

Des questions sur l'accueil familial de jour

[page AFJ](#)

Des questions sur l'accueil en garderie

[page préscolaire](#)

Des questions sur l'accueil en UAPE

[page parascolaire](#)

Procédez à l'estimation de vos frais de garde

[formulaire](#)

Comprenez les conditions d'accueil et financières

[page « inscription »](#)

Des autres questions?

[page FAQ](#)



Si vous avez des questions qui restent malheureusement sans réponse, [n'hésitez pas à nous contacter directement!](#)